

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **108 (1972)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

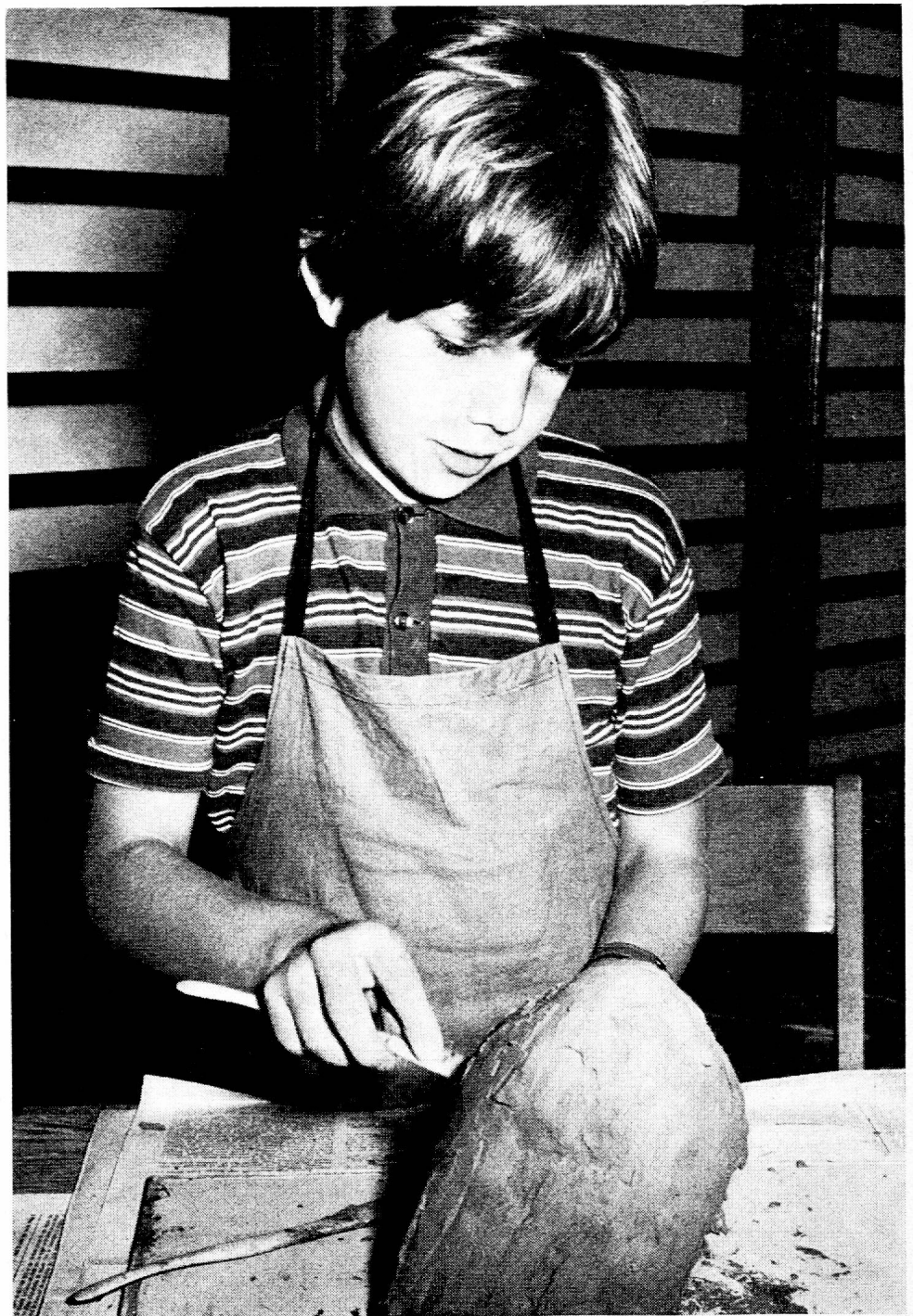
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1972 éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



*L'homme est
intelligent
parce qu'il
a une main*

Bergson

Photo F. Vernier

COMMUNIQUÉS

VI^e Exposition mondiale de dessins d'enfants

Le 2 juillet prochain la «Japan Department Store Merchandising Association» inaugurera à Tokyo la «6^e Exposition mondiale de dessins d'enfants», placée sous le patronage de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO.

Conditions de participation

1. **Sujet** : « Jeu, sport, détente, divertissement ».
2. **Age des participants** : 6 à 12 ans.
3. **Exécution du dessin**: aquarelle, crayons de couleur, pastel.
4. **Dimensions des travaux** : pas au-dessus de 51,5 cm × 36,4 cm.
5. Prière d'indiquer au verso de chaque travail (en caractères d'imprimerie et en anglais) :
Prénom (Christian name :) - nom (name :) - âge (age :) - sexe (sex : boy or girl) - nom de l'instituteur (name of the teacher :) - nom et adresse de l'école (name and address of the school :) - titre du travail (title of work :).
6. Les maîtres voudront bien faire un choix des travaux à nous expédier.

7. Les travaux sont à adresser **jusqu'au 20 mai 1972 au plus tard** à la

Commission nationale suisse pour l'UNESCO,
Département politique fédérale, 3003 Berne.

Les auteurs des meilleurs travaux recevront des médailles commémoratives.

Les travaux qui seront envoyés au Japon ne pourront être retournés.

Commission technique SSMG, le président :
Raymond Bron.

Rectification

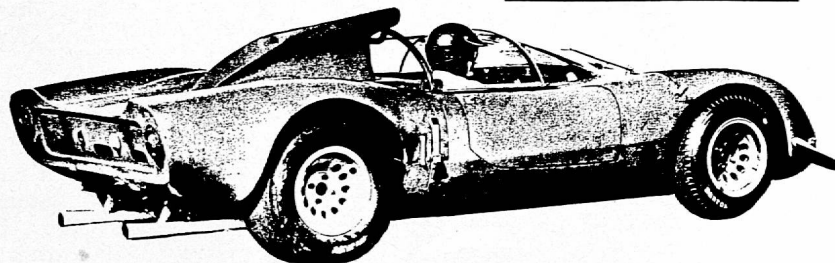
Dans l'« Educateur » N° 7 du 25 février 1972 nous avons fait paraître des grilles pour la révision de la conjugaison. Un aimable collègue nous fait remarquer qu'une erreur s'est glissée sournoisement dans notre parution.

En effet, dans la grille B, horizontalement 2b, il était proposé la définition suivante : verbe **tenir**, passé simple, troisième personne du singulier. Et dans la grille-réponse vous avez pu découvrir le mot **vinc** (et non pas tint).

Merci de nous avoir signalé la chose.

Documentaires en couleurs

Une merveilleuse collection réalisée pour vos cadeaux.
Volumes cartonnés
format 230 x 300 mm — 80 pages
150 photos en couleurs.
Prix du volume Fr. 12.—.
En vente dans toutes les librairies.



Titres parus :



Editions Kister S.A.
Genève

Les chiens
Les chats
Pierres précieuses,
gemmes et pierres dures
La cueillette
des champignons
Armes de chasse
Le monde des cristaux

Les coquillages
Bateaux à voiles et
régates
Les plantes médicinales
A la découverte des
insectes
Les voitures de course
Les fleurs coupées

ÉDITORIAL

On entend dire souvent que les problèmes pédagogiques sont une chose et que les problèmes corporatifs des associations en sont une autre. Nous pensons au contraire qu'il est souvent impossible de démêler le « pédagogique » du « corporatif ».

Une difficulté rencontrée lors de la première mise en place de la réforme scolaire vaudoise nous servira d'exemple. Il est devenu un lieu commun d'affirmer la supériorité, pendant les cinq ou six premières années de scolarité, des classes hétérogènes sur les classes homogènes, c'est-à-dire celles dans lesquelles les enfants sont réunis en fonction de leurs possibilités intellectuelles. Voilà donc une option pédagogique fondamentale. Cette hétérogénéité des classes devrait être naturellement complétée par une hétérogénéité du corps enseignant. C'est dire qu'il faudrait que maîtres secondaires (dont la formation est universitaire) et maîtres primaires non seulement cohabitent, mais encore enseignent aux mêmes élèves, parcourent les mêmes programmes, s'épaulent les uns les autres, réalisant par là un fructueux travail d'équipe.

Un problème surgit immédiatement : celui du statut de ces enseignants dont les durées de formation sont pourtant encore inégales.

— A travail égal, salaire égal ! diront les uns.

— A formation différente, statut différent ! répliqueront les autres.

Chacun des termes de cette alternative a ses partisans et il appartient naturellement aux associations de se pencher sur la question.

PÉDAGOGIE ET CORPORATIONS

Un autre exemple illustrera cette complémentarité des problèmes corporatifs et pédagogiques. Les programmes sont repensés. Enfin. L'une des tendances actuelles est de restreindre le temps consacré aux travaux à l'aiguille pour les filles. (Dans le canton de Vaud, par exemple, ce temps sera réduit de moitié.) Eh bien, voilà encore une option pédagogique dont les conséquences sur le sort d'un certain type d'enseignant, en l'occurrence les maîtresses d'ouvrage, saute aux yeux. La situation n'est pas assez grave pour que l'on parle de chômage, mais tout de même assez sérieuse pour que plusieurs d'entre elles envisagent courageusement de véritables reconversions professionnelles afin de pouvoir rester tout entières au service de nos écoles. Encore un problème que les responsables d'associations ne peuvent ignorer.

Et inversement, les problèmes corporatifs et les solutions qui leur sont apportées peuvent-ils avoir des conséquences sur le climat pédagogique de nos classes ? Nous le pensons, bien que ce soit moins évident.

Personne ne pourrait nier, actuellement, que la profession enseignante souffre de pénurie. Voilà une donnée corporative. Or l'une des conséquences de cette pénurie est la féminisation de l'enseignement, une féminisation qui signifie que si aujourd'hui la plupart (pour ne pas dire la totalité) des classes du degré moyen sont tenues par une maîtresse, un jour viendra où le sourire et le charme féminins auront remplacé la « férule » du maître dans de très nombreuses classes terminales de grands élèves. Eh bien il est évident que le subtil et insaisissable tissu de relations qui s'établiront dans ces classes, l'atmosphère qui y régnera, les « modèles » donc qui seront proposés à toute une population scolaire seront différents que si ces adolescents étaient enseignés par un homme.

Rien de plus normal donc que les responsables d'associations d'enseignants se trouvent constamment confrontés à des problèmes dont les données pédagogiques et corporatives sont étroitement liées.

Jean-Claude Badoux.

Sommaire

Communiqués

VI ^e Exposition mondiale de dessins d'enfants	246
Rectification	246

Editorial

Pédagogie et corporations	247
---------------------------	-----

Opinions

Une idée pour la réforme	248
Les trois chances de l'école	249
Réforme scolaire et heures d'appui	249

Réforme scolaire

Des notes...	250
Réforme scolaire en Italie	251

Pratique de l'enseignement

La page du GREM	252
Lecture du mois	254
La page des maîtresses enfantines	257
Nouvelles diapositives de biologie	258
Protection de la nature — Lutte contre l'incendie	258
Variations sur le vocabulaire	259
Vocabulaire à travers les pays	262
Education physique : Lancer	262

Formation continue

Cours d'été de la SSMG	264
Cours normaux suisses 1972, Bellinzona	264

Divers

Une semaine de musique passionnante	265
-------------------------------------	-----

OPINIONS

Une idée pour la réforme...

Il est bien vrai de dire que les pédagogues sont des idéalistes. Sinon, ils auraient depuis longtemps baissé les bras... En effet, la somme de travail et d'efforts cérébraux qu'accomplissent les responsables des programmes, des méthodes et des constructions scolaires n'est égalée le plus souvent que par l'indifférence avec laquelle le peuple écolier enregistre les innovations.

Les interviews présentées le 1^{er} mars par notre télévision dans le nouveau bâtiment du gymnase de La Chaux-de-Fonds ont de quoi désespérer ceux qui l'ont conçu. Quoi que nous fassions, il semble que, dans l'esprit des étudiants et bientôt de nos élèves primaires, l'école soit classée comme un monument d'ennui, une institution ratée et répressive, où l'on ne se rend que par obligation.

Qu'attendons-nous pour réagir, en libérant enfin la jeunesse de ce carcan scolaire qui l'étrangle ? Oui, qu'attendons-nous pour déclarer l'école facultative ?

Avant de crier au scandale et de m'envoyer l'adresse du plus proche médecin aliéniste, prêtez un peu d'attention à mon raisonnement :

L'instruction a été rendue obligatoire parce que, au siècle passé, la difficulté de vivre et la précarité des salaires poussaient trop de parents à envoyer leurs enfants aux champs ou à l'usine plutôt qu'en classe. L'école obligatoire, c'était une victoire de l'esprit sur la matière, une libération de l'enfant de servitudes malsaines, un pas vers l'épanouissement de sa meilleure part. C'était la première condition de survie de la démocratie.

Cette obligation scolaire a-t-elle encore un sens ? Quels parents oseraient aujourd'hui priver leur enfant d'instruction, choisir délibérément pour lui un avenir de manœuvre plutôt que de médecin ou simplement d'ouvrier qualifié ? Non,

croyez-moi, toute crainte est vaine : on pourrait aujourd'hui se contenter d'**inviter** la jeunesse au festin du savoir ; il n'y aurait pas de récalcitrants.

Alors, me direz-vous, qu'y aurait-il de changé ? Rien dans les faits, beaucoup dans l'état d'esprit.

Chez l'enfant d'abord, pour qui l'école redeviendrait un privilège offert. Chez l'enseignant et les autorités ensuite... Quelle nouveauté et quel avantage de pouvoir dire au trublion, à l'opposant systématique, au garçon ou à la fille qui subit l'école et se fait tirer en freinant de toutes ses forces : « Tu veux la liberté, tu peux la prendre ». On ne trouverait plus de ces parents courroucés qui, le doigt sur le mot « obligatoire », exigent qu'on fournisse un maître à leur rejeton cabré contre toute autorité.

Aujourd'hui, dans toute l'Europe, les gouvernements investissent des sommes énormes pour une instruction meilleure. Les classes s'équipent de la radio, de la télévision, du cinéma, de magnétophones, de rétroprojecteurs, etc. (la liste est longue) et d'un mobilier dernier cri. Mais tout ça ne sert de rien si les élèves n'ont plus d'appétit. C'est pourquoi je maintiens ma proposition : redonnons à notre école mal aimée un visage attrayant en la déclarant facultative ! Cessons de nous accrocher à une conquête du passé qui est devenue un boulet ! Offrons l'instruction au lieu de l'imposer ! Reprenons notre envol !...

Quand je vous disais au début de mon article que le pédagogue est par essence un idéaliste... Voilà que, comme tous nos penseurs pédagogiques, j'imagine des écoliers parfaits et je propose une nouvelle panacée scolaire... Mais, à part ça, qu'en pensez-vous ?

A. Gonthier.

Les trois chances de l'école

Bravo à Paul Maumary pour sa stimulante « Tribune libre »¹. Car, malgré son pessimisme, elle laisse percer à chaque ligne l'élan, la passion de l'éducateur.

De l'éducateur déçu, c'est vrai. Plus l'école évolue, pire elle devient ! Plus elle se veut rentable, plus elle sacrifie l'essentiel !

Pourtant, je ne partage pas ce pessimisme. La transformation en cours, la mutation qui se prépare m'apparaissent au contraire comme la plus grande chance jamais offerte à l'école.

L'école étouffe sous ses vieilles structures. Obligés de les briser, nous devons repenser tout l'édifice. C'est une première chance.

La réforme des structures pourrait n'être qu'un changement d'étiquettes si une deuxième chance, le coût énorme et croissant de l'enseignement, ne nous obligeait à pousser plus loin notre effort. Jamais le contribuable n'acceptera le fardeau de l'école si le rendement de celle-ci reste aussi faible. Il faudra bien alors redécouvrir que la clé du rendement, le seul moteur de l'enseignement, c'est la curiosité de l'enfant.

Et que tout programme qui décide à la place de l'enfant ce qu'il doit savoir et quand il doit le savoir est une faute, toute méthode qui éteint la curiosité une aberration.

Et voici la troisième chance : pour la première fois dans l'histoire, il est impossible de connaître dix ans à l'avance l'homme dont la société aura besoin. Tous les modèles sont périmés. L'école se voit donc dépouillée d'une de ses tâches traditionnelles, la « reproduction » d'un certain type d'homme.

Ignorante de ses propres fins, il ne lui reste qu'un seul point d'appui, l'enfant lui-même, unique constante dans ce chaos. C'est donc sur lui et sur lui seul, sur ses besoins et ses possibilités, que tout l'édifice sera reconstruit. L'école pourra être enfin ce que les meilleurs pédagogues ont toujours rêvé : une émanation, une création de l'enfant.

Ainsi la pédagogie, l'économie, la psychologie et la prospective convergeront vers ce nouveau centre d'une civilisation planétaire : l'enfant. Et sans connaître l'avenir, sans même avoir besoin de le connaître, l'école préparera pour lui le meilleur des hommes possibles.

Jurg Barblan.

¹ « Educateur » N° 8 du 3 mars 1972.

Réforme scolaire et heures d'appui

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance des propositions du CREPS concernant les heures d'appui et le soutien psychopédagogique (« Educateur » N° 7 du 25 février 1972).

Je reconnais volontiers que les points 1, 2 et 3 du premier chapitre ainsi que le chapitre 2 correspondent à une étude approfondie et objective du sujet. On y trouve quantités de suggestions positives et je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont su mener à bien cette part importante de leur tâche.

Malheureusement il ne m'est pas possible de penser aux points 4 (horaire) et 5 (enseignants) sans être profondément choqué de la manière désinvolte dont ces sujets ont été traités.

En effet, le côté pratique de l'affaire semble négligé et une contradiction flagrante apparaît au point 4 b où il est dit textuellement : « ... ces heures risquent en outre d'être considérées par les élèves comme des punitions, ce qui serait très regrettable pour leur efficacité », et plus loin on nous propose de placer ces heures « ... pendant les deux après-midi de congé ».

Si l'on désirait trouver dans la semaine une place où ces heures soient considérées comme punitions, l'on ne saurait mieux choisir. Si l'on a considéré l'élève, l'enfant me semble un peu oublié et plusieurs questions fondamentales paraissent escamotées.

A-t-on pensé au gosse qui, après cinq à dix heures de trajet hebdomadaire, fera encore une ou deux heures de voyage pour une (ou deux) heures de cours ?

A-t-on pensé au gosse qui, avant ou après son heure de cours, devra attendre une heure qu'un chauffeur veuille bien le reconduire chez lui ? Qui en assumera la surveillance ?

Et enfin, pour quelle raison et au nom de quel sacrosaint programme les élèves les moins doués se verraient-ils privés de leurs moments de loisirs ?

Aucun travailleur, même non syndiqué, ne l'accepterait et il me semble urgent que les écoliers s'organisent en « société d'enfants de parents d'élèves » pour sauvegarder les droits qui sont les leurs.

Autre chose encore, quoique de moindre importance :

Les communes qui auront organisé à grands frais le transport de leurs enfants devront-elles remettre en route, deux fois par semaine, un grand véhicule pour quelques petits élèves ?

Quant au choix des enseignants, il me semble relever davantage de l'improvisation que d'une étude sérieuse.

Qui sont ces personnes extérieures au collège ? Quelle formation pédagogique auront-elles ? Et s'il s'agit d'institutrices mariées ayant quitté l'enseignement, pense-t-on réellement qu'elles vont donner des cours justement le jour où leurs propres enfants seront peut-être à la maison ?

Permettez-moi d'en douter.

Et enfin, ces personnes recrutées de droite et de gauche ne connaîtront souvent l'enfant que par le dossier qui l'accompagnera, c'est-à-dire fort mal.

Celui qui a décelé les lacunes n'est-il pas le plus qualifié pour y porter remède ?

Heureusement que les propositions du CREPS ne sont pas définitives et avant qu'elles ne le soient, permettez-moi d'émettre quelques humbles suggestions :

- Les heures d'appui devraient, me semble-t-il, être données pendant les heures normales de cours.
- Pour être pleinement efficaces, il serait souhaitable qu'elles soient données par le maître habituel qui connaît bien l'enfant.
- Pour répondre aux conditions ci-dessus, ne pourrait-on prévoir un ou deux après-midi de cours à option que l'on diversifierait au maximum. J'y verrais entre autres : sports, chant, dessin, modelage, tissage, vannerie, fabrication de modèles réduits, audition de disques de tous genres (musique classique, chansons, musique pop, littérature), reportage, théâtre, connaissance de la nature, mycologie, ornithologie, cours de circulation, hygiène dentaire, etc.

L'éventail des possibilités est immense et les institutrices mariées et parfaitement préparées pourraient, là, venir œuvrer en même temps que leurs enfants. Là encore, les personnes extérieures au collège pourraient apporter leur expérience à des travaux qui leur seraient connus et pour lesquels elles sont souvent passionnées.

Quant aux élèves moins doués, leur option serait dictée par les circonstances. Et enfin les autres élèves auraient dans la semaine deux ou quatre heures de cours à leur choix, à leur convenance, où ils pourraient se détendre et s'épanouir vraiment.

Puisse les heures d'appui s'orienter dans cette direction.

M. Pavillard,
instituteur, Aigle.

FONDATION DU FOYER D'ACCUEIL ET D'ÉDUCATION POUR ENFANTS I.M.C.

Nous cherchons un

directeur

appelé à prendre la direction de ce futur foyer destiné à accueillir 40 enfants I.M.C. dont une partie gravement handicapés.

Engagement à la vacation pendant une première période, en vue de participer à l'organisation et à la construction du foyer.

Faire offres avec curriculum vitae, photographie et certificats à :

Fondation du Foyer d'accueil et d'éducation pour enfants I.M.C., case postale 240, 1215 GENÈVE 15.

Educateur

Home d'enfants de la Riviera vaudoise cherche, pour fin avril début mai, un éducateur ou un moniteur capable de prendre en charge un groupe de 6 à 7 grands garçons.

Conditions de travail intéressantes, possibilité de formation en cours d'emploi.

Faire offres sous chiffre 113-16 à Publicitas, 1800 VEVEY.

RÉFORME SCOLAIRE

Des notes...

Nous mettons aujourd'hui un premier point final à nos publications concernant les notes en donnant connaissance de deux résumés d'ouvrages parus récemment à ce sujet. Ils ont été rédigés par M. Jean Combes, responsable de la section Documentation de l'IRDP.

Pour faciliter votre classement de documents, nous vous donnons ci-dessous la liste des « Educateur » contenant un ou des articles sur les notes.

- « Educateur » N° 39 du 17.12.1971 *Comment notez-vous ?*
 « Educateur » N° 1 du 14. 1.1972 *Encore les notes !*
 « Educateur » N° 5 du 11. 2.1972 *Les notes - Du nouveau à Rolle (Document CREPS)*
 « Educateur » N° 9 du 10. 3.1972 *Faut-il encore mettre des notes ? (Jean Cardinet)*

Réd.

Evaluation continue et examens. Précis de décimologie

De Landsheere Gilbert. Bruxelles / Paris, Labor / F. Nathan, 1971. 239 p. bibl. (coll. Education 2000).

Le professeur De Landsheere enseigne à l'Université de Liège ; parmi ses œuvres déjà publiées, citons : **Comment les maîtres enseignent. Analyse des interactions verbales en classe** (Bruxelles, Ministère de l'éducation nationale, Administration des études, 1969) et **Introduction à la recherche en éducation** (Paris, A. Colin/Bourelle, 1970).

Bien que théorique, cette étude-ci fourmille de renseignements pratiques qui peuvent servir au maître dans sa classe ; les expériences et des exemples, nombreux, sont pris dans l'enseignement belge, mais aussi en Suisse, en Allemagne, en France et en Angleterre.

Deux paragraphes de l'introduction nous donnent un aperçu du contenu : « Il n'est donc nullement paradoxal qu'après avoir recommencé — brièvement — le procès des examens et nous être déclaré partisan de l'observation continue et du bilan de fin de cycle, nous consacrons le présent ouvrage... à l'organisation des examens. Mais le lecteur sait maintenant que, si le mot est resté le même, son sens a profondément changé... L'essentiel est qu'ils (les examens) ne s'insèrent pas, en corps étranger, dans le processus d'éducation, mais qu'ils en fassent partie intégrante. Pour cette même raison, d'ailleurs, ils ne se cantonnent donc pas étroitement dans un domaine de la connaissance, mais visent à saisir l'ensemble de la personnalité. »

Une brève première partie est consacrée aux définitions de plusieurs termes : docimologie (« science qui a pour objet l'étude systématique des examens, en particulier des systèmes de notation, et du comportement des examinateurs et des examinés »), docimastique, doxologie, évaluation (elle joue trois rôles : pronostic, jaugeage et diagnostic), examen interne, examen externe, score et note.

Les deux chapitres de la deuxième partie présentent la critique, puis la défense des examens et de la note subjective. Dans le premier, à côté du rappel d'imperfections bien connues, on trouve des phénomènes moins étudiés, mais tout aussi importants : stéréotypes, effet de halo, effet œdipien, de la prédiction, etc. Au cours du deuxième chapitre, le professeur De Landsheere nous démontre qu'il serait quand même utopique de proscrire à jamais examens et concours ; il reconnaît aux maîtres le droit d'adapter beaucoup de leurs évaluations, autant en fonction de l'élève que de la matière à enseigner, à condition qu'ils sachent exactement ce qu'ils font.

La partie suivante étudie les grandes phases de la cons-

truction d'un examen, ce sont : définir l'objet et les objectifs, rédiger les questions, standardiser la présentation, l'administration et la correction, étalonner, éprouver la fidélité de l'examen, en établir finalement la validité. Durant le chapitre consacré à la notation, l'auteur s'arrête sur la courbe de Gausse qu'il qualifie d'« image des résultats de l'enseignement non individualisé ».

La quatrième traite de la modération qui a « d'abord eu pour objet de tempérer les excès de sévérité, ou de générosité chez certains examinateurs. Au sens large, elle désigne l'ensemble des mesures prises pour rendre comparables les notes d'examens internes, et donc pour unifier leur signification au niveau des différentes classes de même type dans une école, dans des établissements similaires d'une région ou d'un pays. »

Le titre de la dernière partie, « le mythe de la courbe de Gausse », nous précise l'attitude du professeur De Landsheere à son égard ; selon lui, le maître doit s'efforcer que tous ses élèves réussissent, il doit donc lutter contre cette trop fameuse courbe, prise comme modèle de sélection.

Un certain nombre de recommandations paraissent s'imposer, qui sont données en conclusion :

- « Il est d'abord urgent qu'un **réseau de centres de recherche en éducation** couvre le pays entier et soit mis au service du système scolaire »...
- « Chaque université devrait créer en son sein un **bureau d'études des problèmes d'enseignement et d'examens** »...
- « Des commissions spécialisées permettront la coopération nécessaire et la **communication — dans les deux sens — entre la base et le sommet** de la hiérarchie pédagogique »...
- « Une **unification du système de notation et une campagne d'information** sont nécessaires dans le plus bref délai, faute de quoi la communication deviendra malaisée, sinon impossible, entre l'école et la famille, entre les différentes écoles, entre les écoles et les autorités »...
- « Le moyen le plus efficace semble résider dans l'**organisation d'expériences locales** portant sur la préparation des examens, la notation et la modération. »

Trois annexes s'intitulent : « Etude comparée d'une question d'examen présentée selon la méthode traditionnelle et selon la méthode par questions à choix multiple », « Composition de langue française, Angleterre, G. C. O. 1967, fin du secondaire », « Exemple d'enseignement semi-individualisé ».

Jean Combes.

Dépasser la sélection scolaire

CARDINET, Jean, s. l., GRETI, 1969, 19 p., bibl. (coll. Information).

L'auteur pose d'abord que la sélection paraît « une nécessité inéluctable, la condition préalable à une adaptation de l'enseignement aux élèves ». Cependant, dès la fin du premier chapitre, consacré à la « sélection traditionnelle », et en s'appuyant sur différentes expériences françaises, anglaises et américaines, il affirme que les examens écrits traditionnels, et encore plus les oraux, ne fournissent pas une mesure satisfaisante du niveau scolaire véritable des élèves.

La sélection psychométrique, rendue possible par le développement de la psychologie appliquée et des tests, ne donne pas de meilleurs résultats. En effet, les tests, aussi bien de connaissances que d'aptitudes, sont peu fiables, en ce qui concerne une sélection éventuelle du moins, et l'auteur conclut ainsi cette seconde partie : « Toute sélection est néces-

sairement imparfaite. Elle introduit des erreurs qui ne seraient pas commises si on laissait les élèves apprendre et si on les jugeait sur leurs **résultats** au lieu de les juger sur leurs **aptitudes**. »

C'est donc la sélection scolaire dans son ensemble qu'il faut remettre en question et c'est ce que fait J. Cardinet en recherchant les objectifs. Peut-on, alors, orienter au lieu de sélectionner ? Il faut renoncer aussi à cet espoir et « admettre que l'orientation obligatoire à base psychométrique ne se justifie pas plus que la sélection ».

La solution semble être offerte par « un contrôle plutôt qu'une sélection a priori », contrôle qui s'accompagnerait d'une adaptation continue. Pour atteindre ce but il faut disposer des moyens d'enseignement nécessaires (individualisés) et de l'organisation scolaire correspondante qui débouchera sur l'éducation permanente.

Jean Combes.

Italie : un nouveau plan de cinq ans pour la réforme de l'enseignement

Le comité technique pour la planification de l'enseignement, constitué au mois de mai dernier par le Ministre de l'éducation, a publié, début mars, un rapport de 170 pages — appelé « **Le livre jaune** » — dans lequel il propose un plan de cinq ans pour la réforme de l'enseignement en Italie.

Dans une déclaration à la presse début mars, le professeur G. Gozzer, chef du service des recherches du Ministère de l'éducation, a déclaré que le rapport du comité indiquait les objectifs principaux qu'il fallait atteindre d'ici 1976 si l'on voulait sortir l'enseignement du « chaos » actuel. Le rapport fonde la réforme sur le « droit à l'enseignement pour tous » et « l'aggiornamento » du corps professoral. Il préconise aussi une réforme de tout le système de financement de l'enseignement, afin de l'assouplir pour qu'il puisse répondre aux exigences continuellement nouvelles et souvent imprévisibles de l'éducation moderne.

En ce qui concerne la **méthode de la planification** proposée par le rapport, elle est conçue comme un système dynamique, un processus de prévision-programmation étroitement lié à la planification nationale et destiné à être soumis à des réexamens annuels et pluriannuels. Cette méthode devrait permettre d'affecter les crédits à des objectifs précis mais de façon suffisamment souple pour pouvoir contrôler et corriger les positions de départ. Il s'agit donc de créer une structure contenant en soi-même un pouvoir d'innovation où la planification serait basée sur le critère d'efficacité.

En outre, la réalisation du plan devrait se faire en étroite liaison avec la politique de réforme scolaire et l'administration de l'enseignement. Le rapport prévoit une **réforme de l'administration de l'instruction publique** dont l'organisation ne serait plus basée sur les divers types d'enseignement mais plutôt sur des filières d'objectifs. Ainsi le Ministère de l'éducation comporterait 12 directions générales, chacune responsable d'une filière d'objectifs, par exemple : droit à l'enseignement pour tous.

En ce qui concerne les objectifs, le rapport relève que l'expansion quantitative que l'école a connue jusqu'à présent a été une conséquence du développement démographique et de l'exigence sociale d'une instruction plus poussée pour les nouvelles classes moyennes plutôt que le résultat d'une planification active et qualitative. Pour corriger ces tendances, le plan tend à supprimer le conditionne-

ment social et assurer le « **droit à l'instruction pour tous** ». Ce premier objectif ne devrait pas, selon le rapport, être atteint uniquement par l'octroi de moyens financiers, mais également par une pédagogie compensatoire destinée à donner avantage à ceux qui ont moins, c'est-à-dire plus de possibilités d'instruction et de développement culturel aux catégories les moins favorisées. A cette fin, le plan prévoit la nécessité de parvenir, au cours de cinq années :

- à un taux de scolarisation par tranche d'âge ;
- à la diminution progressive du redoublement tout en garantissant des indices d'efficacité optimale ;
- à l'établissement progressif de l'école à plein temps et de la semaine de cinq jours ;
- à l'introduction dans l'école de services de psychologues et d'assistants sociaux ;
- à la mise à l'épreuve de schémas d'auto-éducation en liaison avec un projet majeur de technologie éducative.

L'expansion quantitative a insisté sur le recrutement d'un nombre croissant d'enseignants et sur les conséquences financières qui en découlaient, laissant au deuxième plan la recherche d'un niveau éducatif et didactique plus élevé. C'est de cette deuxième constatation que naît l'objectif « **aggiornamento** » des enseignants. Ce deuxième objectif est étroitement lié à l'évolution rapide des connaissances scientifiques et pédagogiques. Le perfectionnement des enseignants doit en effet répondre aux exigences suivantes : combler les lacunes de la formation initiale, transmettre les connaissances nouvelles, enseigner les méthodes didactiques modernes et informer sur les réformes de structure en cours.

En plus, le rapport contient une série de propositions pour des objectifs spécifiques. Ces objectifs se réfèrent notamment à la recherche en matière d'éducation, au traitement automatique des données et des informations et à l'introduction de la nouvelle technologie éducative. Enfin, le document contient des propositions pour la planification à moyen terme assurant la cohésion entre la planification scolaire et celle de l'économie nationale.

Les auteurs du rapport estiment enfin que si l'on persiste à appliquer « l'ancien système », il n'y a aucune chance de jamais résoudre les problèmes. Le projet de réforme qui a déjà reçu l'approbation du ministre de l'éducation devrait être approuvé par le gouvernement d'ici peu.

« *Corriere della Serra* », 10 mars 1971 ; A. B.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La page du GREM

« L'année longue » offrira aux maîtresses et aux maîtres qui s'y sont préparés l'occasion d'essayer ou de mettre au point dans leur classe, d'entente avec les inspecteurs et les inspectrices scolaires, certaines activités particulières, par exemple, à tous les degrés :

- l'étude du milieu ;
- la correspondance et le journal scolaires.

(D.I.P. changement de régime scolaire, janvier 1972)

Le programme est suggéré. Chacun sait combien l'étude du milieu est source de **MOTIVATIONS** pour l'enfant.

Reste la technique.

Evoquer le journal scolaire, c'est sous-entendre la multycopie, par divers moyens, de textes libres et d'illustrations enfantines, reflets du milieu ou des préoccupations des élèves. C'est aussi admettre un moyen de diffusion de la créativité de l'enfant. Le journal devient un reflet périodique, une synthèse du travail individuel ou collectif dans l'apprentissage du français.

A l'élaboration du journal scolaire s'affairent plusieurs équipes d'élèves

- qui impriment,
- qui illustrent par la linogravure ou le limographe,
- qui agrafent,
- qui assurent la distribution locale,
- qui échangent le journal avec d'autres classes, sous réserve de réciprocité : ébauche d'une correspondance scolaire.

A cette activité vient s'ajouter, naturellement, la gestion, par les élèves

- du matériel d'imprimerie, qu'il faut soigneusement ranger et entretenir,
- des machines à écrire et des limographes, qu'il faut tenir propres et toujours prêts à l'emploi,
- des stocks de feuilles de papier ou d'encre, ou d'agrafes...

Autant de domaines pour lesquels, régulièrement, des responsables rendront compte devant la classe : cela peut être le point de départ vraiment motivé d'une coopération scolaire.

Faute d'une organisation prévue coopérativement, le journal scolaire cessera de paraître et les sources des textes libres tariront.

Il importe d'insister ici sur le fait que, mal comprise, la technique du journal scolaire risque de n'être qu'une quelconque activité nouvelle à l'école, aux aspects artistiques sans doute séduisants, mais à laquelle pourrait manquer l'essentiel : **L'EXPRESSION AUTHENTIQUEMENT LIBRE DE LA PENSÉE ENFANTINE, DANS SON LONG CHEMINEMENT VERS LA MAÎTRISE DE L'EXPRESSION ÉCRITE.**



Classes de la Madeleine, Lausanne, 13 ans.

On le voit : la technique du journal scolaire demande une préparation sérieuse ; mais ils sont nombreux ceux ou celles qui voudront essayer de « se lancer ». Dans le cadre de l'« année longue », de nombreux praticiens auront l'occasion de s'exprimer, de fournir des exemples dans les colonnes de l'« Educateur », ou de démontrer dans leur classe, ce qui est encore bien meilleur.

Actuellement, quelque vingt enseignants des degrés moyen et supérieur, informés par le congrès du GREM, au printemps 1971, se retrouvent régulièrement tous les quinze jours, à Cheseaux, à Féchy ou ailleurs, afin d'aborder la technique du texte libre, son exploitation dans le domaine de la grammaire ou d'autres branches annexes. On y apprend aussi comment éditer un journal scolaire.

Afin de faciliter le démarrage de cette technique, le GREM est à même de fournir le matériel minimum suivant, que chacun peut examiner librement au local de la rue Curtat 18, à Lausanne, derrière la cathédrale. Chaque jeudi de période scolaire, le responsable est présent, dès 16 heures, pour renseigner.

Voici un aperçu de ce qui est à disposition :

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE minimum, pour pouvoir commencer :

- a) 4 à 6 polices, suivant l'âge des élèves. S'obtiennent en caractères mi-gras, corps 10, 12, 14, 18 ou 24. Poids d'une police : 1 1/2 à 2 kg. Prix du kg. : Fr. 15.— environ.
- b) Une presse à volet. Prix : Fr. 280.—.
- c) 15 à 20 composteurs, à Fr. 2.— pièce.
- d) Un ou deux rouleaux, à Fr. 10.— pièce.
- e) Une casse pour ranger les caractères : Fr. 30.—.
- f) Une ou deux plaques à encre. Des plaques de verre ou de vieilles ardoises font très bien l'affaire.
- g) Un ou plusieurs tubes d'encre d'imprimerie, de couleurs diverses. (A commander à M. Dériaz, SVMTVM, Crêt-aux-Moines 16, 1392 Grandson.)

Il importe de remarquer que certaines communes, comme Lausanne, assument tout ou partie de l'équipement d'imprimerie.

Dans notre classe, les feuilles de papier nous sont données, en vrac, par une petite imprimerie à qui nous envoyons nos textes et nos lins. Affaire de débrouillardise...

Cependant, certains journaux scolaires sont multicopiés par le moyen

— du limographe,

- de la machine à alcool,
- de l'offset.

La multcopie par le limographe est la meilleur marché. On fabrique soi-même ce précieux outil de polycopie.

Si un certain nombre de collègues le désirent, le GREM sera à leur disposition pour les réunir et leur faire confectionner un ou plusieurs limographe.

Si des collègues ont des recettes, des filons à nous fournir, ce sera alors l'excellente occasion de mieux collaborer et, aussi, de mieux nous connaître.

En attendant, les responsables suivants sont à votre service :

Walter HOFER, 1171 Fechy,

Philippe GRAND, 1033 Cheseaux,

Paul DUBUIS, 1837 Château-d'Ex,

Madeline GEBHARD 1814 La Tour-de-Peilz, rue Traménaz 19,

Hervé DURST, 1411 Champagne,

Jean RIBOLZI, 1000 Lausanne, rue Pierre-Viret 10,

Paul BURNET, responsable matériel GREM, rue Curtat 18, Lausanne.

J. Ribolzi.

Voici quelques exemples de caractères d'imprimerie, qui seront choisis selon le degré d'âge des enfants.

Caractères

C. 10 n° 2

La pédagogie Freinet est placée désormais sous le signe de l'Ecole Moderne. Pourquoi Ecole Moderne, et pas Ecole Nouvelle ou méthodes actives, pour employer les

C. 12 n° 5

La pédagogie Freinet est placée désormais sous le signe de l'Ecole Moderne. Pourquoi Ecole Moderne, et pas Ecole Nouvelle ou

C. 14

La pédagogie Freinet est placée désormais sous le signe de l'Ecole Moderne. Pourquoi Ecole Moderne, et

C. 18 n° 1

La pédagogie Freinet est placée désormais sous le signe

C. 24 script

La pédagogie Freinet est placée désormais sous le

Lecture du mois...

Les gendarmes recherchent Raboliot pour un délit de braconnage. Sa femme, ses proches, l'engagent à se livrer, en vain. S'entêtant dans son orgueil, le braconnier regagne la forêt...

1 Le soir tombait ; on pouvait voir déjà, au bourg, des lumières derrière des
2 croisées. Son cœur, dans sa poitrine, pesait comme un caillou.
3 Il est descendu vers la Sauldre, et s'est arrêté au passage devant une maison
4 comme les autres, avec une façade de briques rouges très nette. A cette maison
5 aussi, une lumière brillait derrière une vitre. Raboliot s'est approché doucement,
6 et il a regardé au travers de la vitre. C'était une chambre étroite, où les objets
7 semblaient d'une propreté glaciale. Rien qu'une chambre, avec une commode contre le
8 mur de gauche, un fourneau de fonte au milieu, un lit contre le mur de droite. Des
9 rideaux de lingerie blanche tendaient autour du lit de longs plis raides et purs. Sur
10 la commode, une petite lampe à essence se reflétait dans le bois bien ciré. Il n'y
11 avait pas de feu dans le fourneau.

12 La vieille Montaine * était assise sur une chaise basse, et s'appuyait du dos
13 contre le lit. Ses joues pâles s'affaissaient en tirant les coins de sa bouche. Elle
14 semblait dormir, les yeux clos, mais on voyait qu'elle ne dormait pas. Elle tenait
15 entre ses mains les grains d'un chapelet de bois noir, et ses doigts les poussaient
16 un à un. Sur la cloison qui faisait face à la fenêtre, Raboliot distinguait quelques
17 photographies accrochées, un crucifix avec un rameau de buis, et une image qui
18 représentait la sainte de la Sologne, Montaine la bergère rapportant de la source,
19 dans un panier d'osier, de l'eau qui ne s'écoulait pas. La vieille femme était là,
20 toute seule. Un bonnet rond, immaculé, serrait ses cheveux en arrière. Elle avait
21 mis sur ses épaules un fichu de grosse laine noire. Et ses doigts continuaient, d'un
22 mouvement machinal et doux, de pousser les grains du chapelet.

23 Quelques larmes, arides et rares, brûlèrent les yeux de Raboliot. Il s'en alla,
24 n'ayant osé entrer.

* mère de Raboliot.

Maurice Genevoix,
« Raboliot », Grasset, éditeur.

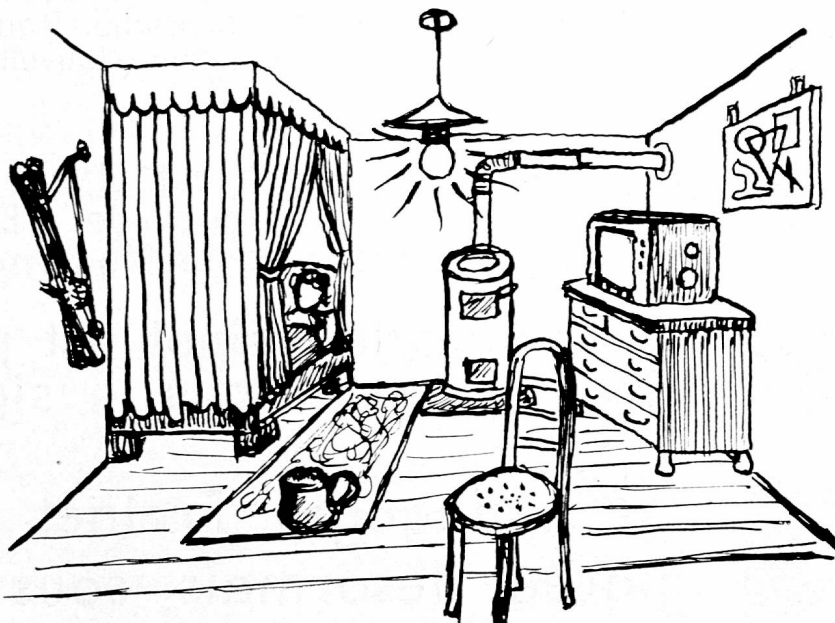
La chambre

1. Un élève a essayé d'illustrer ce texte. Examine son dessin. Est-ce bien ainsi que Raboliot voit cette chambre ? A ton tour, esquisse un croquis.
2. Etablis la liste de **tous les meubles** qui garnissent cette pièce. En regard de chaque nom, note les caractéristiques qu'en donne l'auteur.

Ex. : un lit :

une commode :

3. Deux mots du texte résument l'impression qui se dégage de ces objets. Lesquels ?
4. Quels signes particuliers (relevés sous 2.) confirment cette impression ?
5. A quoi te fait penser cette pièce ?



Montaine

6. Où est-elle ?
7. Que fait-elle ?
8. Que nous dit l'auteur :
 - a) de ses vêtements ?
 - b) de son physique ?
9. Caractérise Montaine par trois qualificatifs.
10. Quelles ressemblances vois-tu entre le personnage et le décor dans lequel il vit ?
11. Quelles semblent être les occupations de cette femme ?
12. Qu'attend-elle encore de la vie ?

Raboliot

13. Comment expliques-tu
 - a) ses larmes ?
 - b) sa fuite ?

A. EXERCICE DE CONSTRUCTION DE PHRASES

Exemple : c'était **une chambre** étroite, où les objets semblaient d'une propreté glaciale. **Rien qu'une chambre**, avec une commode contre le mur de gauche, un fourneau de fonte au milieu, un lit contre le mur de droite.

Consigne : imiter l'exemple, en répétant et mettant un terme en évidence :

C'était **un réduit** sombre, où l'on rangeait les outils. **Rien qu'un réduit**, avec.....

C'était une ferme ancienne

C'était une cellule.....

Même exercice, à choix, avec : roulotte, barque, pomier, enseigne, église, mansarde, jardin abandonné, carriole branlante...

B. EXERCICE DE RÉDACTION DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE 4^e ET DE 5^e ANNÉE (L. 6 à 11)

1^{er} temps : Lors d'un entretien, maîtres et élèves isolent les éléments de la description du décor, et en notent schématiquement les caractères. On insistera sur la manière dont l'auteur relie ces éléments. On parviendra à ceci, par exemple :

- a) C'était une... (impression générale)
- b) Rien qu... avec... (simple liste des objets importants)

Intention :

froideur glaciale, manque de vie

c) Des rideaux **tendaient**...

Sur..., une lampe **se reflétait** (trois détails qui renforcent l'impression)

Il n'y avait pas de feu...

Intention :

bois ciré → propreté

plis raides → austérité

lumière douce, absence de feu → froidure ***

2^e temps : (travail collectif)

Imitation : présenter en quelques traits un décor familial : la classe.

Analyse du décor à décrire : impression générale = ordre, simplicité, atmosphère de travail.

Quatre éléments importants :

le tableau noir - le pupitre du maître - ceux des élèves - les meubles de rangement.

intention : ordonnance, simplicité

Quelques détails :

Dessins ou photos au tableau d'affichage, livres et cahiers ouverts sur les tables, la caisse à sable haute en couleurs...

Rédiger en commun cette description, en imitant le schéma de l'auteur.

3^e temps : (travail individuel)

Chaque enfant est invité à présenter son domaine familial : sa chambre, le chalet où il passe ses vacances, la cabane où il joue lors de ses congés...

Le maître s'efforcera pour laisser à l'enfant toute initiative, l'engageant cependant à respecter le schéma analysé.

*** Selon le degré de maturité des élèves, il serait intéressant de relever le complément de renseignements que l'auteur apporte aux lignes 16 et suivantes à propos du décor... et surtout de tenter de comprendre les raisons qui l'ont incité à « intercaler » ici ce passage (identification du personnage au décor qui l'entoure).

C. EXERCICE DE RÉDACTION DESTINÉ AUX ÉLÈVES DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Après l'étude fouillée du texte, il serait intéressant de revenir aux croquis (quest. 1), afin de relever dans la description du décor et celle du personnage :

1. Les éléments sur lesquels l'auteur a insisté en vue de produire une certaine impression ;
2. Ceux qu'il a négligé de décrire, parce qu'accessoires, étrangers à l'ambiance qu'il voulait créer.

Ces remarques guideront l'élève dans l'exercice dont voici le canevas :

C'est le soir. Un passant, dont on évoque très brièvement l'état d'âme, s'arrête devant une maison. Il en observe furtivement l'intérieur (le décor, le personnage immobile, l'ambiance). Il ressent un certain sentiment. Il passe alors son chemin, n'ayant osé entrer.

Sur ce thème, décrire, par exemple, à choix :

- le voyageur de la salle d'attente ;
- l'unique client de la pinte ;
- l'épicier à son comptoir ;
- la marchande du kiosque ;
- le planton du poste de police ;
- ...

D. Ce travail, effectué généralement de façon individuelle, pourrait très bien s'envisager en activité de groupe.

Diviser sa classe en équipes homogènes de 4 ou 5 élèves. Dans chacune d'elles, on aura apporté la photo d'un intérieur où figure UN personnage.

Dans l'heure, chaque équipe décrira son document, en s'inspirant, pour le schéma, du texte de M. Genevoix (se borner, sous cette forme, aux lignes 6 à 22). Dans la leçon suivante, les groupes échangent leurs rédactions. Puis, au seul vu du texte, chaque équipe reconstitue par le dessin le document dont s'est inspiré l'équipe adverse.

Enfin, comparaison des deux illustrations. Les « paires » s'identifient-elles ? Ressemblances, différences. Critique en commun des textes, qui seront corrigés et complétés.

E. VOCABULAIRE

Remplis le tableau ci-dessous.

Dans chacune de tes réponses, associe oralement chaque adjectif à un nom différent.

Sens propre	Synonymes	Antonymes	Sens figuré	Expressions intéressantes
Une façade nette	des chaussures propres, une coiffe immaculée	une vitre souillée, un visage sale	une voix nette, une situation nette	en avoir le cœur net = en être sûr
Une chambre étroite	exiguë	vaste, spacieuse	esprit étroit, vues étroites	passer par la porte étroite
Un vent glacial	<i>froide, insensible</i>	<i>accueillante, chaleureuse</i>	une propreté glaciale	<i>un silence glacial</i>
Des plis raides	<i>rigides, empesés (abrupt, escarpé, engourdi)</i>	<i>souples, mous</i>	<i>un maître raide, inflexible</i>	<i>raide comme un échalas, la justice, un passe-lacet</i>
Des joues pâles	<i>blêmes, blafardes</i>	<i>vives, colorées, rouges, brillantes, éclatantes</i>	<i>un pâle imitateur, un style pâle</i>	<i>être pâle comme un linge</i>

En caractères typographiques : ce qui est donné aux élèves ou élaboré en commun (à titre d'exemple).

En caractères italiques : les réponses attendues des élèves lors de leur recherche personnelle.

Même exercice : une chaise **basse**
des larmes **arides**

F. Un choix d'exercices de vocabulaire... qui valent bien les 10 à 15 mots traditionnels !

1. Classe du plus petit au plus grand :

un bourg — un hameau — une métropole — une cité — une ville — une bourgade — un village.

2. Ces définitions te feront découvrir les mots de la famille de BOURG :

une petite ville : un bourg

un petit bourg :

un habitant d'une cité :

une personne qui n'est ni noble, ni ouvrier :

la qualité de celui qui habite depuis toujours le bourg :

devenir comme les bourgeois :

le premier magistrat d'une commune :

les quartiers sis hors des murs de la cité :

3. Plusieurs sens !

Fermer la CROISÉE :

la CROISÉE des chemins :

la CROISÉE du transept :

une CROISÉE d'ogives :

4. Emploie la préposition AU TRAVERS DE

Regarder au travers de la vitre — observer au travers de la — espionner au travers du — au travers d'une fente — au travers de

5. Ajoute deux adjectifs qualificatifs :

une façade de briques **rouges** très **nette**

une façade de bois très

une façade de marbre très

une façade de béton très

une façade d'aluminium très

une façade de verre très

6. Utilise et accorde l'adjectif **glacial** :

une **propreté glaciale** — des vents — l'océan

..... — un silence — des nuits —

un accueil — la zone — des hommes

.....

7. COMMODE : donne le sens de cet adjectif, après avoir lu les exemples suivants : un veston commode — un chemin commode — une machine commode à transporter — une armoire commode, par suppression du nom armoire, devient : une commode. Dessine-la ! Qu'y range-t-on ?

8. Emploie le verbe SE REFLÉTER :

la lampe se reflétait dans le bois bien ciré de la com-

mode — se reflétait dans le miroir —

se reflétait dans ses yeux — le ciel se reflétait dans

..... — se reflétait dans

9. S'AFFAISSER : rétablis l'ordre des divers sens de ce verbe :

les joues s'affaissent se plier

les branches s'affaissent s'abaisser

le sol s'affaisse s'affaiblir

il s'évanouit et s'affaisse changer de niveau

sa volonté s'affaisse s'effondrer

la voie ferrée s'affaisse tomber en pliant les jambes

10. Classe du plus mince au plus épais :

une paroi — une cloison — un galandage — un mur

— une barrière — une muraille.

Emploie ces mots dans les expressions suivantes :

percer la nasale — élever un de sou-

tènement — démolir le entre deux chambres —

planter une entre deux jardins — visiter la

..... de Chine — appuyer son lit contre la

— voir à travers la de verre.

11. Supprime le mot de trop dans chaque série et donne la raison de ton choix :

a) un chapelet — un crucifix — un bénitier — une statue de la Vierge — une glace — un rameau de buis — une image de sainte ;

b) un panier — une corbeille — un fauteuil — une cruche — un corbeillon — un moïse — une hotte de boulanger ;

c) un fichu — un châle — une écharpe — un maillot — un cache-nez — une mantille.

12. *Forme les adjectifs de la même famille que les noms :*

un mouvement **machinal** une machine
 une ligne l'horizon
 un climat le tropique
 un salut un ami
 une bête
 la joie

Ecris ces expressions au pluriel

13. IMMACULÉ (latin) :

préfixe im = sans
 macula = tache
 immaculé = qui est sans taches

Cherche des adjectifs formés de la même façon :

qui ne peut être mesuré = immense
 qui n'est pas mobile =
 qui n'est pas mortel =
 qui n'est pas modéré =

qui n'est pas moral =
 qui n'est pas modeste =
 qui se produit sans intermédiaire =
 qui ne peut être mangé =

14. *Remplace les points par un son rimant avec « o » :*

les yeux cl.....
 un b..... tabl.....
 un sommet très h.....
 un gr..... taur.....
 un bad..... dans l'.....
 comme c'est rigol..... !
 un problème tout f.....
 encore un zér..... Brav..... !

Le texte et le questionnaire font l'objet d'un tirage à part (15 centimes l'exemplaire) chez Jean-Pierre Duperrex, Tour-Grise 25, 1007 Lausanne. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 centimes la feuille).

LA PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

A propos de l'éducation des perceptions

Parmi les tâches de la maîtresse qui dirige une classe des premiers degrés scolaires, il en est une — traditionnelle mais parfois sous-estimée — à laquelle psychologues et pédagogues accordent, de nos jours, une nouvelle importance. Il s'agit de l'éducation des perceptions.

Etant donné que le développement des sens d'un enfant normal se fait pratiquement sans l'intervention d'un adulte, il s'agit bien d'un apprentissage portant sur la **manière** de se servir des sens et non l'éducation des sens eux-mêmes.

Le développement des perceptions a fait l'objet de nombreux travaux récents. Il en ressort que la perception des jeunes enfants n'est pas la même que celle des adultes, et que cette différence n'est pas due à une différence des organes sensoriels, mais à leur utilisation. Autrement dit, il ne suffit pas d'avoir des yeux pour voir, encore faut-il savoir regarder, explorer ce qu'on veut voir. La particularité de la perception de jeunes enfants réside dans le fait qu'ils se contentent souvent d'une information partielle, sans ressentir le besoin d'une exploration totale ; ceci est vrai pour la perception en général, qu'il s'agisse de vue, d'ouïe, de toucher, d'odorat ou de goût.

Vue sous cet angle, la tâche d'une éducation des perceptions est principalement d'exercer l'enfant à des activités exploratrices systématiques. Elle doit tendre vers une meilleure utilisation des organes sensoriels grâce à l'intervention — et les deux facteurs se complètent et se développent mutuellement — du potentiel intellectuel. Il s'agit donc de stimuler l'exploration sensorielle et d'amener l'enfant à la structuration de ses perceptions.

Il est évident que ce tandem exploration-structuration, qui va permettre à l'enfant de mieux appréhender le monde réel, le préparera à l'apprentissage des différentes techniques ou disciplines scolaires, dont la lecture et la mathématique moderne.

Par ailleurs, la plupart des exercices développeront le langage en permettant au jeune élève d'acquérir un vocabulaire précis, particulier aux différentes perceptions.

Enfin, n'oublions pas que c'est par ses sens que l'enfant, puis l'adulte qu'il deviendra, va découvrir le monde de l'appréciation esthétique.

La psychologie expérimentale explore toujours le domaine de la perception enfantine et les découvertes à venir risquent fort d'en souligner davantage encore l'importance.

Elles permettront à l'enseignant de préciser et de compléter ses connaissances du développement infantin et de mieux en tenir compte dans sa façon d'aborder l'éducation des perceptions. Toutefois l'attitude de l'éducatrice dans ce domaine sera toujours d'une importance primordiale, car l'intérêt avec lequel elle regarde et écoute toute chose, va développer et encourager la curiosité naturelle de ses élèves envers ce qui les entoure ; ce n'est que sur cette base que pourra se construire un travail de structuration et d'organisation de la perception de l'enfant.

La classe enfantine est un lieu privilégié et l'éducation des perceptions en est l'illustration. A aucun autre niveau de l'enseignement on ne dispose d'autant de données scientifiques, précises et variées sur les besoins et les possibilités des élèves. Mais à aucun autre niveau, les qualités humaines personnelles de disponibilité, de compréhension et de cœur ne sont aussi indispensables.

E. Ankers.

imprimerie
 Vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz sa
montreux

Nouvelles diapositives de biologie

Le groupe d'étude pour le choix de diapositives de biologie de la société des instituteurs suisses (SLV) a sélectionné six nouvelles séries de diapositives sur les batraciens anoures. Les photos et commentaires sont dus au Dr W. Götz.

Les trois premières séries sont actuellement disponibles chez l'éditeur de dias Kümmerli et Frey, à Berne, où elles viennent de paraître.

Chaque série est accompagnée d'un court commentaire ; cependant, à côté, il y a un commentaire très complet sur tout ce qui touche au thème des batraciens anoures. Quant aux clichés sur les batraciens indigènes, ils sont d'une qualité irréprochable et destinés aux écoles de tous les degrés.

Série 5101 : **La vie des batraciens anoures** (10 clichés).

Présentation de la grenouille et de ses activités dans son biotope. Détails caractéristiques permettant l'identification et la détermination des espèces les plus importantes.

Série 5102 : **Croissance de la grenouille verte** (*Rana esculenta*).

Grenouille verte en train de frayer. Œufs de grenouille et de crapaud. Développement de la grenouille verte, de l'œuf, en passant par le têtard à branchies externes, jusqu'à après la métamorphose.

Série 5103 : **Comment se nourrit le crapaud** (10 clichés).

Le crapaud vert attrape un ver de farine, l'attire avec sa langue dans sa bouche et l'avale. Impressionnante présentation de la grandeur de la bouche et du pharynx qui lui permettent d'avaler de grosses proies.

Les trois séries suivantes sont prêtes mais non encore disponibles (elles le seront dans le courant de 1972). Ce sont :

- Les grenouilles et leur environnement.
- Les grenouilles et leurs ennemis.
- Biologie de la reproduction du crapaud accoucheur.

Ces trois séries auront chacune 10 clichés et coûteront, comme les trois premières, Fr. 26.—

Communiqué par J. Savary (Lausanne), membre du groupe d'étude.

POUR LES CLASSES DE CAMPAGNE

Protection de la nature et lutte contre l'incendie

A. MOTIVATION

Le printemps arrive. En divers endroits les paysans incendient les herbes sèches...
Parfois des enfants les imitent...

B. BUT

1. Protéger la nature menacée par les incendies de broussailles.
2. Par l'intermédiaire des élèves, influence sur les parents.
3. Pour les grandes classes : principes de la lutte contre le feu.

C. LEÇON PROPRESMENT DITE

(elle peut se faire sur le terrain)

Introduction C.f. motivation ci-dessus.

Développement

Quel but poursuit le paysan qui brûle les broussailles ?

- destruction des herbes sèches ;
- la cendre est un engrais ;
- souci esthétique : (ces herbes ne sont pas belles).

Y a-t-il des inconvénients ?

Oui

- pour les plantes fragiles ;
- pour certains animaux ;
- pour certains bâtiments (hangars, remises, cabanes) ;
- pour la forêt (propagation du feu à la forêt).

Quelles plantes sont menacées ?

- celles qui poussent très tôt (les petites tiges toutes fraîches sont brûlées) ;
- celles dont les graines sont brûlées avant de s'être enracinées ;
- celles qui sont déjà en voie de disparition.

Quelles plantes résistent ?

- les plantes vivaces ;
- les buissons, les arbustes (et pas toujours !).

Quels sont les animaux menacés ?

- mammifères : souris, mulots, lièvres, hérissons, renardeaux ;
- oiseaux : surtout ceux qui nichent au sol ;
- insectes : sauterelles, grillons, mantes, chrysalides de papillons ;
- divers : escargots, lézards, couleuvres.

Les avantages escomptés par le paysan valent-ils un tel risque ?

Non !

Conclusion ?

L'incendie de broussailles est à éviter.

Alors comment nettoyer son pré ?

- faucher le pré en automne ;
- arracher les herbes sèches avec un rateau métallique, les entasser et les brûler ;
- faire paître le bétail en automne.

Synthèse (sous forme de dialogue)

Le maître : Je suis un paysan. Je n'ai pas eu le temps de faucher mon pré. Je vais mettre le feu à l'herbe sèche. Les élèves : ...

etc. ... (le maître évoque les motifs du paysan, les élèves s'efforcent de réfuter ces arguments.)

D. DÉVELOPPEMENT

pour les classes de fin d'étude primaire

Que dit la loi à ce sujet ?

E. DÉVELOPPEMENT

pour les classes inférieures

Conseils de prudence.

1. Ne pas jouer avec les allumettes.
2. Ne pas jouer près d'un feu.
3. Ne pas jouer avec le feu ou avec des objets enflammés.
4. Attention aux produits inflammables.
5. Attention aux sprays (lire ce qui est écrit sur les bombes !).
6. Attention au gaz.
7. Attention aux bougies.

8. Attention aux tissus près d'une source de chaleur (radiateur électrique).
9. Prudence avec les lanternes, lampes à pétrole.
10. Ne pas « trafiquer » dans les fils électriques, les prises, les fusibles (gros risques de courts-circuits).

F. DÉVELOPPEMENT

pour le cours moyen et supérieur

La lutte contre le feu.

Que faut-il pour qu'il y ait incendie ?

1. combustible : quelque chose qui brûle. Exemple : papier, bois, tissus, benzine, gaz, etc. ;
2. oxygène : apporté par l'air en général ;
3. une chaleur d'inflammation.

On représente ces 3 conditions sous forme du triangle du feu.



Si les 3 conditions sont réunies, il y a incendie.

Si une seule des 3 conditions manque, le feu s'éteint.

Comment lutter contre le feu ?

Il y a 3 façons de détruire le triangle : ôter un côté !

1. Ôter le combustible.

Exemple : lors d'un incendie de forêt, on creuse une tranchée pour empêcher le feu de trouver du combustible de proche en proche.

2. Ôter l'oxygène.

Exemple :

— éteindre une bougie avec un étouffoir ;

— jeter de la terre, du sable sur le feu ;

— les extincteurs à mousse ou à poudre.

3. Diminuer la chaleur.

Exemple : lancer de l'eau sur le feu.

Synthèse

— Comment lutter contre un incendie de broussailles ?

— En temps de guerre on fait entasser du sable au galetas. Pourquoi ?

— Que faire si de la benzine a pris feu ?

N.B. Certaines marques d'extincteurs font volontiers et sans frais des exercices pratiques dans les classes du degré supérieur. Il s'avère en effet que nos grands élèves ne savent pas utiliser les extincteurs que l'on trouve bientôt partout. D'autres ont des craintes à le faire.

Ces exercices permettraient de les familiariser avec ces moyens de lutte. Prendre contact avec les représentants.

G. C.

Variations sur le vocabulaire

EXERCICE 1

Certains mots sont formés de la répétition de la même syllabe. Donnons quelques exemples : papa, bébé, mimi, dodo, bobo. Proposons-nous d'en découvrir d'autres et recherchons-en le sens dans le dictionnaire.

Voici ce que cela peut donner :

loulou	: chien
joujou	: jouet
dada	: occupation annexe plaisante
froufrou	: frottement de tissus
pompon	: pelote de laine
toutou	: chien
chowchow	: race de chien
glouglou	: bruit de liquide
tsé-tsé	: mouche africaine
tamtam	: tambour
ronron	: ronflement léger
flonflon	: sons de la fanfare
flafla	: envie de se faire voir
traintrain	: actes habituels
gaga	: retombé en enfance
gogo	: qui se laisse bernier
zizi	: sorte d'oiseau
crincrin	: grincement d'un violon
cricri	: insecte
coucou	: oiseau
cancan	: médisances
chichi	: façon maniérée
grigri	: amulette
dumdum	: balle spéciale
youyou	: embarcation
chouchou	: favori
béribéri	: maladie
tonton	: oncle
tutu	: jupe de danseuse
titi	: gamin de Paris
yoyo	: jeu

baba	: pâtisserie
bibi	: chapeau de femme
coco	: fruit
blabla	: verbiage
bonbon	: sucrerie

Dans d'autres mots la voyelle change :

trictrac	: jeu de dés
zigzag	: sinuosité
micmac	: tricherie
tic tac	: bruit de la montre
cahin-caha	: de-ci de-là
clopin-clopant	: boiteux boitant
couci-couça	: comme ceci comme cela

EXERCICE 2

On emploie chaque jour du papier. Il y en a de toutes les sortes. Savons-nous ce que c'est ?

papier de soie	: fin et léger
papier réglé	: avec des lignes imprimées
papier vélin	: imitation des parchemins en peau de veau
papier journal	: avec 80 % de pâte mécanique
papier paraffiné	: celui qu'utilise le boucher
papier aluminium	: feuille très fine d'aluminium (pour le chocolat)
papier pelure	: comme une pelure d'oignon
papier à cigarette	: très léger et très opaque
papier carbone	: recouvert d'une mince couche de carbone
papier kraft	: papier d'emballage
papier de verre	: recouvert de petits grains de verre (pour le polissage)
papier émeri	: recouvert de petites pierres (pour le polissage)
papier parchemin	: transparent (papier calque des architectes)

papier goudron	: enduit d'une couche de goudron (isolant)
papier collant	: enduit d'une couche de colle
papier doré	: enduit d'une couche d'un jaune brillant
papier métallique	: feuille très fine d'aluminium coloré parfois
papier de sécurité	: celui dont on fait les billets de banque
papier à musique	: avec des portées imprimées

EXERCICE 3

Le suffixe -culture est utilisé dans des mots français. Il signifie « art de cultiver ou d'élever ». Qu'est-ce donc que :

la sylviculture	: forêt
l'arboriculture	: arbres
viticulture	: vignes
horticulture	: jardin
floriculture	: fleurs
agriculture	: champs
riziculture	: riz
monoculture	: une seule culture
polyculture	: plusieurs cultures
motoculture	: avec des moteurs
hémoculture	: microbes
cuniculiculture	: lapins
pisciculture	: poissons
trutticulture	: truites
ostréiculture	: huîtres
mytiliculture	: moules
aquiculture	: dans l'eau de mer
aviculture	: poules
sériciculture	: vers à soie
puériculture	: enfants
apiculture	: abeilles
héléciculture	: escargots
spongiculture	: éponges
osiériculture	: osier

EXERCICE 4

Les noms des jours de la semaine, ceux des mois de l'année ont une origine bien peu connue. Quelle est-elle ?

Les jours de la semaine

lundi	lunae dies	jour de la Lune
mardi	martis dies	jour de Mars
mercredi	mercurii dies	jour de Mercure
jeudi	jovis dies	jour de Jupiter
vendredi	veneris dies	jour de Vénus
samedi	saturnis dies	jour de Saturne
dimanche	dies dominicus	jour du Seigneur

Les mois de l'année

janvier	Januarius	dieu Janus à deux faces dieu de la guerre
février	Fébruarius	dieu Fébruus dieu des morts
mars	Martius	dieu Mars dieu de la guerre
avril	Aprilis	aprire = ouvrir quand la nature s'ouvre
mai	Majus	déesse Maïa déesse de la moisson
juin	Junius	déesse Junon épouse de Zeus
juillet	Julius	empereur Jules César
août	Augustus	empereur Auguste
septembre		7 ^e mois romain
octobre		8 ^e mois romain

novembre	9 ^e mois romain
décembre	10 ^e mois romain

Le calendrier républicain

L'année commence au 22 septembre par l'automne (suffixe aire), ensuite l'hiver (suffixe ôse), le printemps (suffixe al) et enfin l'été (suffixe idor).

vendémiaire	les vendanges
brumaire	les brumes
frimaire	les frimas
nivôse	la neige
pluviôse	la pluie
ventôse	le vent
germinal	les germinations
floréal	les fleurs
prairial	les prairies (foins)
messidor	les moissons
thermidor	les chaleurs
fructidor	les fruits

EXERCICE 5

Les anagrammes sont un nouvel arrangement de lettres qui d'un mot fait un autre mot. En voici quelques exemples à faire découvrir.

chicane	caniche
art	rat
cal	lac
sac	cas
mas	Sam
vrai	ravi (vair)
dire	ride
aveu	veau
visa	avis
Noël	Léon
les	sel
vire	ivre (rive)
tri	tir (rit)
chope	poche
tuile	utile
limace	malice
gloire	rigole
valise	salive
port	trop
norme	morne
point	pinot (potin)
vole	vélo
aime	amie
organe	orange
car	arc
agile	aigle
peur	repu
Milan	malin
chien	niche
lion	loin
nuit	unit
mai	ami
Siam	mais
rond	nord
mare	arme (rame)
orge	ogre
lange	angle (glane)
loupe	poule
est	set (tes)
coupe	pouce
haricot	chariot
lame	mâle
lime	miel
Eric	crie (cire)
cône	noce
source	course

EXERCICE 6

Pour faire des mots en carré on choisit un mot de quatre lettres qu'on écrit horizontalement puis verticalement :

R O S E
O
S
E

On choisit ensuite un deuxième mot qu'on place aussi horizontalement et verticalement :

R O S E
O T E R
S E
E R

Ainsi de suite pour un troisième puis pour un quatrième mot :

R O S E	R O S E
O T E R	O T E R
S E M I	S E M I
E R I	E R I C

OU

R O S E
O T E R
S E M I
E R I E

Il suffit de trouver les définitions :

1. fleur
2. enlever ;
3. préfixe signifiant voisin ;
4. prénom masculin (ou lac américain).

Celui qui a réussi un carré passe les définitions à un autre qui doit reconstituer le carré.

Quelques exemples (on en trouvera facilement les définitions) :

O S E R	S O R T
S O L E	O R E E
E L U E	R E E L
R E E L	T E L L

N O R D	L I E R
O T E E	I O D E
R E V U	E D I T
D E U X	R E T S

A E R E	S O I T
E T A T	O R N A
R A M A	I N D E
E T A T	T A E L

C L E F	R O N D
L O T O	O R E E
E T U I	N E U F
F O I E	D E F I

C A L E	T R O T
A M A S	R A R E
L A I T	O R A L
E S T E	T E L L

M O R T	N E O N
O S E R	E S S E
R E V U	O S E R
T R U C	N E R F

**Votre conseiller technique :
PERROT S.A. 2501 BIENNE**

Dépt. audio-visuel, rue Neuve 5, tél. (032) 3 67 11



**Ecrans spéciaux
pour l'enseignement
Modèle B**

pour suspendre, avec dispositif de tension

Exécutions :

Toiles argentées WONDERLITE

Toiles blanc-mat V 3

Prix :

Format 150 × 150 cm

Fr. 218.—

Format 180 × 180 cm

Fr. 270.—

Le tendeur automatique permet l'inclinaison de l'écran pour le travail au rétro.

Autres modèles sur pieds et électriques.

BON à envoyer à PERROT S.A., case postale 2501 Bienne

- Je désire une démonstration Da-Lite (après contact téléphonique)
- Envoyez-moi une documentation Da-Lite
- Envoyez-moi votre dépliant avec prix

Adresse, N° de téléphone :

Vocabulaire « A travers les pays »

Buts :

1. Développement du vocabulaire
2. Féminin des noms et des adjectifs

3. Majuscule au nom, minuscule à l'adjectif
4. Acquisition de l'orthographe de ces mots.

Les élèves sont invités à compléter le tableau suivant

PAYS	HABITANTS	ADJ. DÉRIVÉ	PAYS	HABITANTS	ADJ. DÉRIVÉ
Algérie	Algériens Algériennes	les chameaux algériens la République algérienne	Argentine		le blé la pampa
Australie	Australiens Australiennes	les moutons australiens l'agriculture australienne	Espagne		l'ouvrier les fêtes
Autriche		les Alpes les cols	Roumanie		le peuple la langue
Brésil		le café les rivières	Allemagne		les forêts l'armée
Canada		l'érable la police montée	Grèce	Grecs Grecques	les temples les statues
Italie		les fruits les autoroutes	Turquie	Turcs Turques	le gouvernement une équipe
France	Français	les vins les écoles	Maroc		l'artisanat les régions
Japon		le commerce l'histoire	Mexique		les paysages les cités
Pologne		les canaux la frontière	CONTINENTS		
Portugal		le tourisme les colonies	Asie	Asiatiques	les pays les populations
Angleterre		les fleuves les côtes	Amérique		le défi la science
Bulgarie		le pétrole l'industrie	Afrique		les tam-tams les tribus
Russie		les villes les villages	Europe		le parlement les races
Chine		le peuple l'armée	RÉGIONS		
Danemark		les rois la reine	Castille		les châteaux
Hongrie	Magyars	les paysans hongrois la révolte	Andalousie		les danses
Luxembourg		le commerce les importations	Bretagne		les coiffures
Suède	Suédois	les hôpitaux les lois	Normandie		les fermes
			Bourgogne		les vins
			Provence		la côte
			Alsace		la potasse
			Lorraine		le fer

G. C.

Education physique : LANCER (petits concours)

— salle de gymnastique - nombreuses petites balles (min. 1 par élève).

Echauffement

- Marcher, courir, sautiller en dribblant, en av., en arr., de côté.
- Rouler la balle avec la main dans toutes les directions.
- Sautiller avec la balle serrée aux chevilles.
- Lancer la balle en l'air devant soi, sprinter pour la recevoir avant qu'elle ne touche le sol.

— Lancer la balle en l'air, faire un tour sur soi-même et recevoir, idem s'asseoir et se relever avant de recevoir, id. se coucher, etc.

Technique simplifiée

- Pied gauche en av. pour les droitiers (inv. pour les gauchers).
- Lancer par-dessus la tête.
- Lancer librement dans la salle contre différents buts (perches, tapis, moutons, escaliers, poutres, anneaux, cerceaux, quilles, etc.).

Petits concours

- Cf. exercice précédent, mais avec distance imposée. Trois élèves par chantier (2 lanceurs et 1 contrôleur) changent toutes les 30 sec.
- Faire tomber les quilles dans le camp adverse (quilles posées à même le sol, sur un banc ou sur un caisson suédois). Fig. 1.

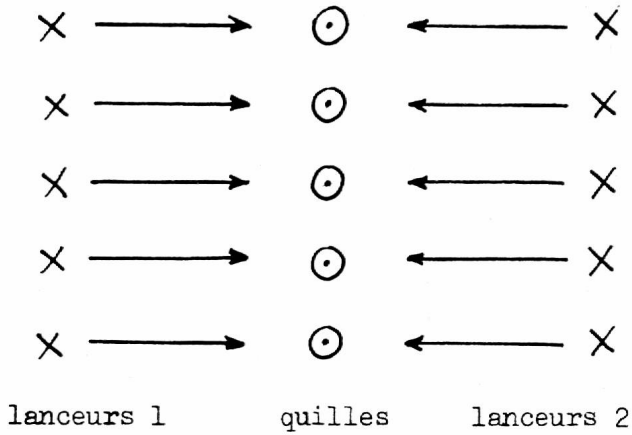
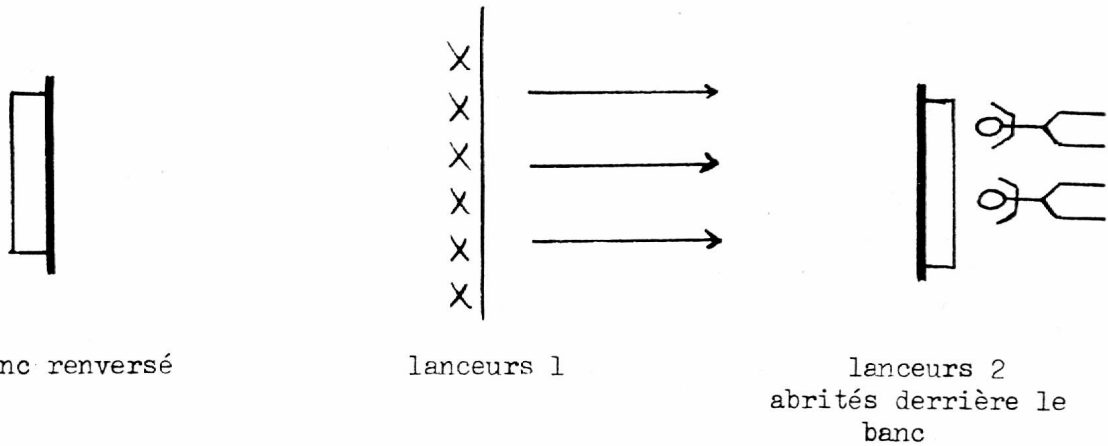


Fig. 1

- Les lanceurs 1 visent les parties du corps encore visibles (jambes, arrière-train) de leurs adversaires (équipe 2). Au coup de sifflet : les lanceurs 1 vont se protéger derrière leur banc alors que les lanceurs 2 commencent im-



- Rollmops.

- Course d'estafettes. Les coureurs se protègent la tête avec un tremplin (un seau, leurs bras). Les lanceurs doivent viser le tremplin, à chaque touché : 1 point. Bien définir la zone de lancer. Fig. 2.

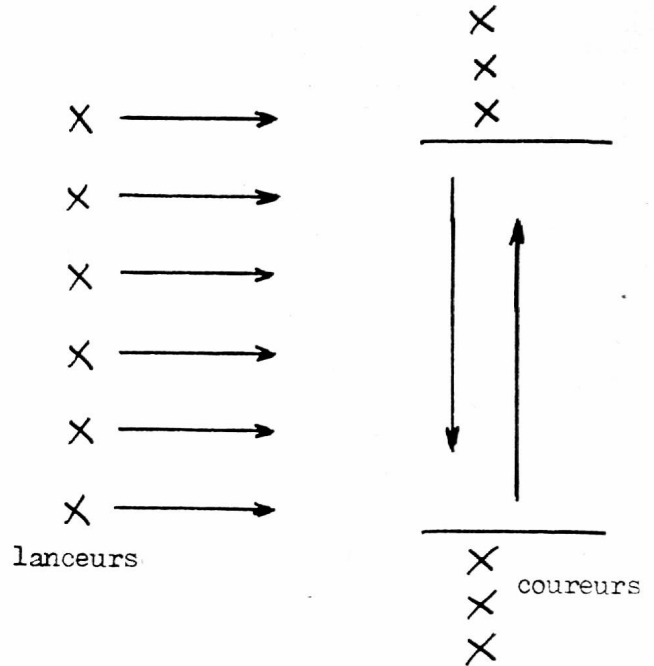


Fig. 2

- immédiatement le bombardement avec les balles récupérées dans leur camp.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

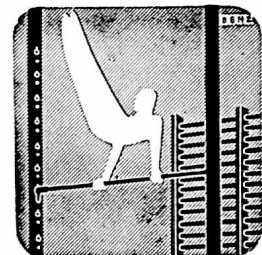


Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



FORMATION CONTINUE

SSMG

Commission technique

PUBLICATION DES COURS D'ÉTÉ 1972

COURS NORMAUX

N° 14 Cours de gymnastique spéciale

Hauterive, du 10 - 15 juillet 1972.
Ce cours permettra de donner aux participants les bases théoriques et pratiques pour l'enseignement spécial à des enfants dont **la tenue est déficiente**.

N° 17 Enseignement de la gymnastique au II^e degré

Hofwil, du 7 - 12 août 1972.
Education physique générale, gymnastique en plein-air, natation, exemples de programmes, de leçons.

N° 18 Enseignement de la gymnastique aux filles du III^e degré

Langnau, du 10 - 15 juillet 1972.
Education physique, générale, natation ; exemples de programmes, de leçons ; perfectionnement personnel.

N° 22 Excursions en montagne

Arolla, du 31 juillet au 5 août 1972.

N° 24 Athlétisme et jeux

Berne, du 10 - 15 juillet 1972.
Enseignement et perfectionnement personnel ; possibilité d'obtenir le diplôme de moniteur J + S 1 dans la branche athlétisme.

N° 25 Natation, plongeon et jeux (basket/volley)

Genève, du 10 - 15 juillet 1972
Enseignement et perfectionnement personnel.

N° 26 Natation

Baar (ZG), du 10 - 15 juillet 1972.
Cours préparatoire au brevet IN et cours pour la formation de moniteurs J + S. Des connaissances des 4 styles de natation et de plongeon sont exigées.

N° 27 Cours de natation pour débutants (es)

Aarwangen, du 31 juillet au 5 août 1972.
Ce cours est réservé aux maîtres et maîtresses désirant apprendre à nager ou désirant compléter des connaissances élémentaires.

N° 28 Gymnastique aux engins et football

Kerenzerberg, du 17 - 19 juillet 1972
Enseignement et perfectionnement personnel.

N° 29 Gymnastique aux engins (filles) et gymnastique moderne

Kerenzerberg, du 20 - 22 juillet 1972.
(Entrée : le 19 juillet, au soir.)
Enseignement et perfectionnement personnel.

Remarques :

1. Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues.
2. Si le nombre de places disponibles est suffisant, les candidats au diplôme fédéral d'éducation physique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent être admis aux cours, pour autant qu'ils participent à l'enseignement de l'éducation physique dans le cadre scolaire.
3. Une répartition judicieuse des efforts physiques sur l'ensemble du cours permet la participation des maîtres même peu entraînés.
4. Une subvention proportionnelle au prix de pension et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct, du domicile au lieu du cours, seront alloués.
5. Les maîtres inscrits recevront une réponse dans la première quinzaine de juin.

Inscriptions : Au moyen de la carte d'inscription bleue, auprès de : Raymond Bron, Vallombreuse 101, **1008 Prilly, jusqu'au 27 mai 1972.**

LISTE DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS CANTONALES

GE	Paul GILLIÉRON, inspecteur de gymnastique rue des Charmilles 38, 1200 Genève	022 45 46 85
FR	Roman GROSSRIEDER, maître de gymnastique 3186 Düdingen	037 43 17 89
NE	Albert MULLER, maître de gymnastique rue Gabriel Lory 8, 2003 Neuchâtel	038 25 45 34
VS	Samuel DELALOYE, maître de gymnastique rue de Mazerette 30, 1950 Sion	027 2 03 61
TI	Marco BAGUTTI, inspecteur de gymnastique Via San Gottardo 57, 6900 Massagno	091 2 08 66
VD	Pierre-André BICHSEL, maître de gymnastique Entre-Bois 55, 1000 Lausanne	021 32 27 66
BE	Jura bernois : Jean RERAT, maître de gymnastique 13, rue Neusté, 2740 Moutier	032 93 25 10

COURS NORMAUX SUISSES 1972, BELLINZONE

On nous prie de communiquer le complément suivant à l'annonce des Cours normaux suisses de travaux manuels et d'école active 1972, à Bellinzone, parue dans l'« Educateur » N° 5 du 11 février 1972 :

Cours N° 14 : **Chant choral, éducation musicale et initiation à la musique.**

M^{me} Stéphane Romascano participera avec MM. Robert Mermoud et Jean-Jacques Rapin à la présentation des éléments fondamentaux de la **méthode Willems**, avec démonstration.

DIVERS

Une semaine de musique passionnante

C'est une semaine peu ordinaire que je viens de vivre avec mes élèves, grâce à Gérard Gorgerat et son quatuor familial — son stagiaire noir, Joseph Kosa, venant d'Afrique du Sud — ses nombreux instruments à percussion, timbales accordées, de sa fabrication, cymbales, claves, et son matériel audio-visuel. Nous avons en effet renoncé aux relâches pour consacrer une semaine à un séminaire de musique. Six matinées d'un travail aussi captivant qu'assidu, puisque personne n'a jamais songé à faire une récréation. Il faut dire que le programme est copieux et varié :

Découverte du silence... des rythmes naturels, pouls, respiration. Cette prise de conscience des mouvements intérieurs facilite l'accès à la compréhension de rythmes plus complexes. Cette acquisition est encore facilitée par une remarquable gradation d'exercices où s'imbriquent des comptages en binaire, des notions de combinatoire, des ébauches de linguistique, des découvertes de rythmes tirés de mots trouvés par les élèves. Tout cela alternant avec des lectures sur l'écran de signes colorés, d'abord très simples, aboutissant peu à peu aux vraies notes. Auparavant l'enfant avait admis implicitement la nécessité du passage de la cadence individuelle au rythme collectif synchronisé. Il faudrait encore parler des exercices progressifs de coordination des mouvements conduisant à l'interprétation de par-



titions écrites pour quatre cymbales de tonalité différente ; de l'étude des quatre qualités d'un son, de l'improvisation sur quatre ou six instruments à percussion, du dialogue en musique, des solfèges richement harmonisés.

Tout cela a permis en fin de semaine à l'ensemble des participants (enfants de neuf à onze ans) d'accompagner très honorablement le quatuor dont les instruments leur avait été présentés d'une manière très vivante. Cet accompagnement sans bavures exige un maniement précis de la mailloche, de la baguette et des claves, qui avait été entraîné par

LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE GENÈVE

annonce l'ouverture d'inscriptions :

pour les fonctions de

maîtres et maîtresses de français, d'allemand, de mathématique et de sciences naturelles

au cycle d'orientation, au Collège de Genève (gymnase), à l'Ecole supérieure de commerce, à l'Ecole de culture générale et dans les écoles professionnelles ;

pour les fonctions de

maîtres et maîtresses de mathématique et d'allemand

aux écoles techniques.

Les candidats doivent être munis d'un titre universitaire complet et avoir une parfaite connaissance du français. Il sera tenu compte d'une expérience ou d'une formation pédagogique antérieure.

Ceux qui seront retenus seront engagés pour une année d'essai, à partir d'une date à convenir.

Les dispositions légales en vigueur permettent de proposer aux candidats d'intéressantes conditions d'emploi.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la **direction générale de l'enseignement secondaire, 14, route des Acacias, case postale, 1211 Genève 24**, qui leur fournira les renseignements complémentaires.

Délai d'inscription : 15 avril 1972.

petits groupes. Il faut savoir « éteindre » le son de la cymbale, ne pas se permettre un seul coup dans le vide, ce qui demande une concentration soutenue et une attention de qualité. Le chef d'orchestre est exigeant et les parents auditeurs nombreux et attentifs.

Ce concert final a augmenté encore l'enthousiasme et d'emblée l'on a décidé de consacrer les vacances des effeuilles à un cours de perfectionnement, cette fois avec des instruments à cordes. Il faut bien que le maître suive ! Il le fait d'autant plus volontiers qu'une surprise l'attendait le lundi

lors de la correction des dictées. A vrai dire la chose avait été annoncée mais accueillie avec un peu de scepticisme. L'écriture et l'orthographe étaient nettement meilleures ; ce qui ne signifie pas que les élèves se rapprochaient beaucoup de la perfection... Mais ce séminaire avait nettement amélioré la qualité de l'attention, la possibilité de concentration et donné aux enfants un moyen d'utiliser des notions apprises précédemment. Il y a là matière à réflexion sur certaines méthodes pédagogiques insuffisamment utilisées.

R. Dyens, Lutry.



Elna offre des avantages particuliers pour l'enseignement scolaire

Elna est plus facile à enseigner, parce qu'elle demande moins d'entretien et est plus simple à régler pour plus de possibilités d'applications.

Elna possède, comme nouveauté et comme seule machine à coudre suisse, une pédale électronique à deux gammes de vitesses indépendantes : lente pour les débutantes - rapide pour les plus avancées.

Elna offre, gratuitement, deux révisions par année.

Elna offre son soutien pour résoudre tous les problèmes de couture - soit directement, soit par ses quelque 100 points de vente.

Elna offre, gratuitement, un riche matériel d'enseignement.

BON pour une documentation complète et gratuite sur notre matériel scolaire.

Nom

Rue

No postal et localité

Prière d'envoyer ce bon à ELNA SA 1211 Genève 13

monteur de voies CFF

Un bon métier pour les élèves
qui sortent de l'école –
même pour ceux qui sont moins doués:

Les garçons de 15 ans ayant terminé leurs classes recevront un apprentissage pratique et théorique de 2 ans comme monteurs de voies CFF, un métier de spécialistes. Avec plus de 2000 collègues et un important parc de machines à leur disposition, ils se chargeront d'entretenir le réseau des voies CFF. S'ils font preuve de capacités et de bonne volonté, les jeunes monteurs ont des chances d'avancement au-dessus de la moyenne. Ils sont engagés à titre fixe et peuvent, à 20 ans déjà, devenir fonctionnaires fédéraux avec tous les avantages sociaux que cela implique.

Ceux qui, à 18 ans ou plus, désireraient changer de champ d'activité peuvent également saisir leur chance. Ils seront

engagés comme employés bien rémunérés, et des cours de formation spéciaux leur permettront de profiter des mêmes chances d'avancement que les monteurs de voie ayant fait leur apprentissage.

On vous consulte souvent sur les débouchés qui s'offrent aux jeunes dans les différents métiers, et ce problème est souvent difficile à résoudre pour les élèves moins doués. Il vous serait certainement utile de connaître en détail le métier de monteur de voies. N'hésitez donc pas à faire usage du coupon ci-dessous.

CFF

Coupon

à envoyer à la Division des Travaux de la Direction générale des CFF,
Mittelstrasse 43, 3000 Berne. Veuillez m'envoyer votre brochure «Un nouveau métier:
monteur de voies aux CFF».

Nom: _____ Prénom: _____
Ecole: _____ Localité: _____
Rue: _____
No postal: _____
Nombre désiré de brochures:
en français: _____
en allemand: _____

2007 2008
ce qui est fait
L'ÉTAT
Suisse

ELMO

Idéal pour l'industrie et l'enseignement

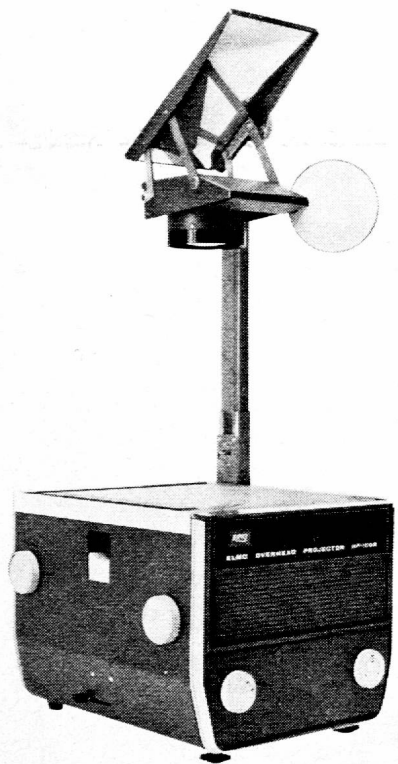
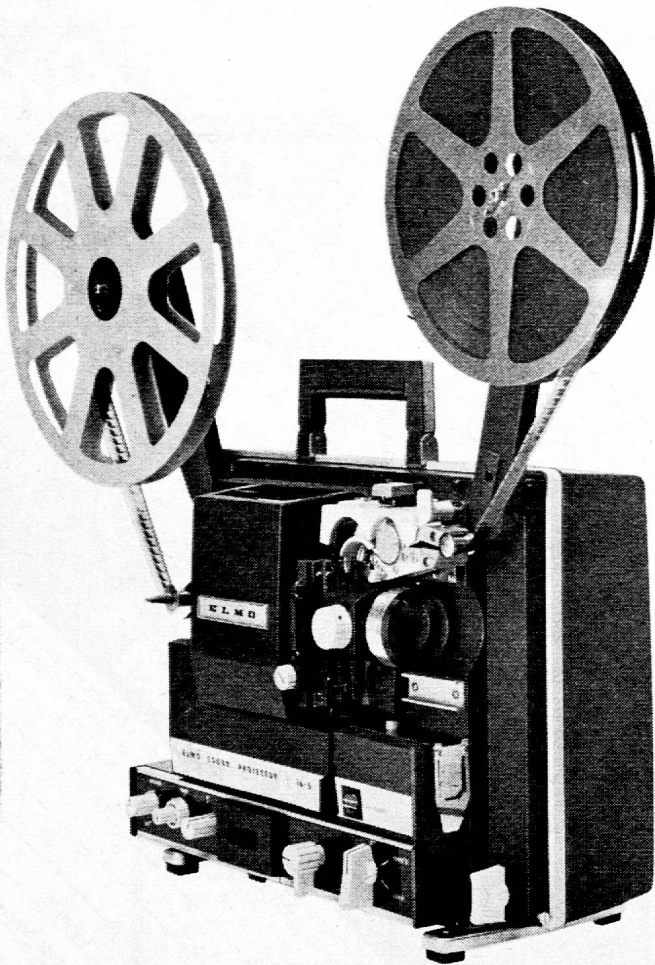
ELMO FILMATIC 16-S

un projecteur d'avant-garde.

Projecteur sonore 16 mm pour la reproduction des films muets, et sonores optiques et magnétiques. Mise en place quotmatique du film. Haute luminosité par lampe halogène 24 V/150 W. Projection normale en marche avant et arrière, au ralenti et à l'arrêt. Amplificateur transistorisé de 18 watts de sortie. Double haut-parleur incorporé au couvercle.

ELMO HP-100

Rétroprojecteur de haute luminosité par lampe halogène 650 W. Ventilation efficace, excellente répartition de lumière. Tête orientable et inclinable. Rouleaux incorporés. Transport aisé.



ERNO

Représentation générale pour la Suisse:
ERNO PHOTO SA
Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1